

RÉUNION DU 24 JUIN 2022

Le Conseil Municipal de la commune de JOUY, dûment convoqué le 18/06/2022, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Nadia LEITUGA, Maire.

Étaient présents : Monsieur Gilles CARIOU, Monsieur Yves GRIBOT, Monsieur Éric GOIS, Monsieur Patrice PICARD, Monsieur Jean-Julien BEAU, Monsieur Jacques PROVOST, Monsieur Denis RODRIGUEZ, Madame Laure RAVEREAU, Monsieur Éric MARTINY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Madame Alice LIMA, Monsieur Pascal GRASSIN, Monsieur Jérémy SIBOUT, Monsieur Christophe COURSON, Madame Maria VEIGA

Madame Laure RAVEREAU a été désignée comme secrétaire de séance.

N° 2022 – 27

Objet : Achat d'un terrain multisports – table ping-pong, agrès et téléphérique

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet déjà évoqué de création d'un terrain multisports. Ces nouveaux équipements permettront d'enrichir l'offre d'activités proposée aux jeunes de la commune, d'encourager la pratique sportive et de créer un nouveau lieu de rencontre.

Ce projet comprend la fourniture d'un terrain multisports (cages de foot hand, potences et panneaux basket, filets pour hand/volley/tennis...), équipé de 4 mini buts brésiliens ainsi que d'une table de ping-pong, 3 agrès et d'un téléphérique 30 ML.

Dans ce but, des devis ont été demandés. Le Conseil municipal, après avoir entendu les explications de Madame le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise Rondino, sise Avenue de Genève à Saint - Florentin pour un montant de 42 541,73 € HT.

N° 2022 – 28

Objet : Installation d'un terrain multisports et équipements annexes

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de l'entreprise Paysages & Environnement, sise 15 rue de Sormery à Neuvy-Sautour (89170), pour l'installation du terrain multisports et équipements annexes, qui comprend le ragréage du terrain de tennis actuel, la pose du multisports, la fourniture et la pose d'un gazon synthétique, l'installation de la tyrolienne avec la mise en place d'un sol amortissant enherbé ainsi que la fourniture du béton pour le scellement des 3 agrès et de la table de ping-pong, pour un montant de 34 208,00 € HT. Le Conseil municipal, accepte le devis de l'entreprise Paysages & Environnement.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est fait part au Conseil Municipal de la demande du Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Yonne, afin d'établir un partenariat avec la commune pour réaliser des entretiens dans les locaux de la mairie. Ces entretiens sont réalisés à hauteur d'une journée par mois environ, et nécessitent une capacité d'accueil de deux personnes (un agent du service pénitentiaire d'insertion et de probation, et la personne détenue) pour des personnes ayant été condamnées par la justice sur l'ensemble du département. Leur mission principale étant la prévention de la récidive et la réinsertion. Le Conseil donne en majorité un avis négatif à ce partenariat.
- L'Association « Les O Les A », qui gère 2 petites crèches à Chéroy et Saint-Valérien, a mis en place un plan de communication auprès des 26 communes de la CCGB. Les membres du Conseil proposent de se renseigner sur les conditions d'adhésion pour une prise de décision ultérieure.
- Elan Cité qui diffuse l'application My City Pocket, nous informe que la commercialisation et la maintenance cessera au 1^{er} janvier 2023. À cette date, la société s'associera à Panneau Pocket, qui propose les mêmes services de communication aux municipalités. Les habitants seront avertis en amont du changement de prestataire.
- Pour l'organisation des festivités, le Conseil Municipal décide l'achat de 40 bancs, qui étaient auparavant empruntés à une commune voisine.